

Déroulement du Conseil d'Ecole du mercredi 14 février 2018.

(sous réserve de son approbation lors du prochain conseil d'école)

Présents :	
M. FONTAINE Frédéric	Directeur du primaire
Mme BEL Sophie	COCAC
M. GALLIENNE Philippe	Proviseur
Mme FONTAINE Estelle	Représentante des PS et des MS
Mme CHAPELET Gwennaëlle	Représentante des CP
Mme VASSY Alexandra	Représentante des CE1
M. OUALA Saïd	Représentant des CE2
Mme CAVET Romain	Représentant des CM1 et des CM2
Mme AHLMOOD Ahlam	Enseignement de l'anglais
Mme Ali Leila	Enseignement de l'arabe
Mme AL AMERICANI Fida	Parent élu
Mme HOUTE Lucile	Parent élu
Mme ZUMOT-NABER Nadine	Parent élu
Mme LEFEVRE Segolène	Parent élu
Mme PETITJEAN Alette	Parent élu
Mme SHAHIN Seren	Parent élu suppléante

Excusés	
Mme MATERA Pascale	Inspectrice de l'Education Nationale, en résidence à Beyrouth.
Mme LEUCK Annick	Directrice Administrative et Financière
M. STOLZE Christophe	Représentant des GS
M. RABADI Waël	Parent élu
Mme ROIRON Virginie	Parent élu
Mme KORSCHID Amani	Parent élu

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Chapelet accepte d'être secrétaire de séance.

2. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2017 et ordre du jour.

Le compte rendu du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Au nom de tous, les parents élus remercient l'ensemble de l'équipe enseignante ainsi que la direction pour leur engagement auprès des enfants, leur disponibilité auprès des parents et leur implication à œuvrer pour une école bienveillante et accueillante. Une liste de suggestions, remarques, idées et problèmes soulevés par les parents (et élèves) a été transmise au directeur. Nous espérons que ce conseil d'école sera constructif dans ses débats et propositions.

M. Fontaine rappelle l'ordre du jour et précise qu'il intégrera la majorité des questions posées par les parents au sein de cet ordre du jour, mais qu'il ne sera probablement pas possible de répondre à toutes les questions dans les 2 heures qui nous sont allouées aujourd'hui. Il renvoie pour certaines questions aux réponses apportées lors des précédents conseils.

Il propose de réunir ultérieurement les parents élus pour échanger sur les questions qui n'auront pas trouvé réponse ce jour. Un rythme de rendez-vous périodique entre chaque conseil par exemple est suggéré.

Il propose en outre que les questions ayant trait à l'aspect communautaire et à la participation des familles à la vie du LFA soient traitées prioritairement par le comité des fêtes du LFA. Une réunion est prévue le 3 avril 2018 en soirée.

Mme Ghounwa Kabbani, coordinatrice des activités extrascolaires, est invitée à ce conseil d'école.

3. Proposition de calendrier scolaire 2018-2019.

Le conseil d'école a étudié la proposition de calendrier scolaire pour 2018-2019

Rappel des Contraintes liées à l'homologation :

L'année scolaire doit comporter 36 semaines, avec une alternance équilibrée entre 5 périodes de travail et 4 périodes de vacances, 2 mois pour les vacances d'été, pour un volume horaire annuel situé entre 864 et 936 heures.

Concernant la semaine scolaire :

- Entre 24h et 26h hebdo pour les élèves.
- La rentrée ne peut être placée avant le 1^{er} septembre car les contrats établis pour les enseignants débutent au 1^{er} septembre de l'année.
- Inclus 2 récréations de 15 minutes à l'élémentaire et 2 récréations de 30 minutes à la maternelle.
- L'augmentation de la durée de la récréation la ferait sortir du cadre et la transformerait en pause. Cela impliquerait non seulement d'employer des personnels supplémentaires mais aussi de modifier les horaires de l'école.

Question des parents : Y aura-t-il une prérentrée pour les nouveaux arrivants ?

Réponse : On y réfléchit.

Cette année 5 jours fériés (français et jordaniens) tomberont en période de travail sans être toutefois décomptés.

Le calendrier proposé comporte donc 177 jours de classe, soit 885h pour les maternelles et 929h pour l'élémentaire.

Un rythme à 7 semaines de travail / 2 semaines de vacances est respecté.

Ce calendrier a été approuvé par le conseil des maitres.

Mise au vote pour avis : avis favorable du conseil d'école :

➔ Approbation de cette proposition de calendrier par le conseil d'école à l'unanimité.

Il sera ensuite soumis à l'approbation du conseil d'établissement, puis pour validation à l'IEN et l'AEFE.

Le calendrier définitif 2018-2019 adopté lors du conseil d'établissement sera publié sur notre site internet.

4. Bilan intermédiaire des actions pédagogiques 2017-2018 dans le cadre du projet d'établissement.

- Evolutions du projet d'enseignement des langues et de la filière bilingue.

Question des parents : Nombre d'étudiants dans les cours de langue ? Certaines classes de langues sont trop nombreuses, jusqu'à 20 par classe. Peut-on réduire ce nombre ?

Réponse : Un effectif de 20 élèves par classe n'est pas démesuré. Un effort particulier a été fait par le LFA pour réduire le nombre d'élèves en cours de langue, avec la mise en place de groupes en barrettes, avec en moyenne 15 élèves. Cependant, en raison d'un déséquilibre entre les deux langues dans le choix des dominantes par les parents dans certains niveaux de classe, les effectifs en cours de langues oscillent entre 8 et 22.

Une réflexion est engagée sur le maintien de ce choix par les familles d'une langue dominante et d'une langue minorante dès la GS. Le directeur et le conseil des maîtres proposent de passer à 2h30 hebdomadaires pour chacune des deux langues en GS et CP. Une heure d'EMILE, dans la langue dans laquelle l'élève est le plus à l'aise, continuerait d'être proposée à partir du CE1.

Question des parents : Serait-il possible d'envisager un fonctionnement par groupes de niveau ?

Réponse : Cela a été une des préoccupations cette année et c'est ce qui est déjà fait dans la mesure du possible

Le maintien de la filière bilingue pour 15 élèves de CE2, CM1 et CM2 cette année a également eu des conséquences sur les effectifs et l'organisation des cours de langues de la filière plurilingue, en mobilisant un professeur d'anglais 16 heures par semaine. Pour l'an prochain, 8 élèves (3 CM1 et 5 CM2) resteront concernés par cette filière. Le directeur propose de rencontrer individuellement les familles pour étudier avec elles les orientations et perspectives pour la rentrée 2018.

Intervention de M. Gallienne : le LFA tiendra ses engagements, mais il ne faut pas que les parcours individuels handicapent la collectivité et l'ensemble de l'organisation de l'école.

Les parents élus remercient le LFA pour les améliorations apportées depuis un moment (rendez-vous en début d'année, devoirs sur Pronote, mode d'enseignement ...). Nous sommes conscients de la difficulté d'enseigner l'arabe car les attentes et l'investissement des parents sont très divers, le niveau des enfants étant extrêmement hétérogène.

Questions des parents : Pourrions-nous avoir de nouveaux livres d'arabe pour les enfants, plus ludiques, avec des bandes dessinées, ou de petites chansons, plus vivants et attrayants et introduire plus de jeux dans la façon d'enseigner (chanson, théâtre, jeux divers ?). Pouvons-nous organiser des échanges de bonnes pratiques avec une école jordanienne ?

Réponse : Il est difficile de trouver sur le marché une méthode d'enseignement de l'arabe « clés en main » qui corresponde à la fois au volume horaire d'enseignement du LFA et à l'hétérogénéité linguistique de nos élèves. Nos enseignantes adaptent ou créent leurs supports, en s'inspirant de plusieurs sources, le cadre européen servant de référence. Ceci répond au souci d'entrer dans un processus de différenciation. Une méthode ne pouvant correspondre à l'hétérogénéité de nos élèves.

Concernant le côté ludique, cette semaine par exemple, les enseignantes d'arabe ont fait un travail sur l'aspect culturel avec l'organisation d'ateliers cuisine, de goûters, ... L'intérêt est la variété des approches dans l'apprentissage d'une langue. Nous allons encore travailler sur cet enseignement. Nos collègues sont nos référents pédagogiques et nous leur donnerons les moyens d'améliorer encore les choses. Notons tout de même que notre rythme scolaire ne répond pas toujours à l'impatience des parents, mais que notre enseignement est conforme aux exigences des programmes de l'Education Nationale Française.

Nous suivons depuis plusieurs années les directives de l'AEFE et des conseillers pédagogiques d'arabe, l'idée de prendre contact avec des experts jordaniens pour l'enseignement de l'arabe est toutefois envisageable, afin de répondre au défi de l'accueil d'élèves jordaniens de plus en plus nombreux.

Pour rappel, les élèves du CE1 au CM2 disposent d'un accès à l'application ludique « I read Arabic » qui permet une gestion de l'hétérogénéité et participe à la motivation des élèves. L'utilisation de cet outil reste toutefois très disparate.

De nouveaux livres et albums en arabe ont également été achetés pour la BCD.

Question des parents : Pourrions-nous avoir les ressources pédagogiques sur Pronote pour que les élèves puissent faire leurs devoirs ? (certains professeurs le font déjà mais pas tous).

Réponse : oui

Question des parents : Pronote fonctionne mieux maintenant mais en ce qui concerne les cours de langues, il est parfois difficile de suivre les devoirs, car il n'y a pas systématiquement de traduction dans les consignes. Le professeur de langue pourrait-il mettre « arabe » ou « anglais » au début des devoirs dans Pronote afin que ceux-ci soient plus visibles ?

Réponse : oui

Remarque : Le nouvel espace numérique de travail It's learning va enrichir les possibilités concernant les supports pédagogiques dématérialisées (blog, etc...). Les 2 journées banalisées serviront à la formation des professeurs sur cet ENT. Cela va enrichir les possibilités avec une capacité de stockage illimitée et faciliter les choses pour les familles.

Remarque concernant l'Armoire à échanger les livres. C'est une très bonne initiative, mais il faudrait ajouter une information en anglais pour les parents ne parlant pas français.

Question des parents : *Une rumeur circule selon laquelle, il n'y aurait plus d'enseignants français l'année prochaine ?*

Intervention de M. Gallienne : *Cette rumeur qui fait peut-être suite aux restrictions budgétaires de l'AEFE, n'est pas fondée. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour l'année prochaine ; il y aura au contraire une augmentation en nombre d'enseignants résidents. Il faut noter que nous avons pour l'instant 7 enseignants résidents en élémentaire, ce qui est énorme comparativement aux autres écoles du réseau.*

- Autres projets pédagogiques, actions d'ouverture sur le pays d'accueil et à l'international.

Cycle 1 : après un travail sur les princes et les princesses, une sortie au château d'Ajloun est programmée pour les MS et GS en avril, les PS se rendront à Irak Al Amir. Les PS ont également des correspondants en France (classe de Moyenne section) + échange avec un ancien élève qui est actuellement en Italie.

Cycle 2 : Un projet Kamishibai pour les CP, Un projet autour de l'album « le voyage d'Arwenn » pour les CP et les CE1 (réalisation de documentaires sur différents pays, Skype avec l'auteur Charlotte Courtois. Dans le futur éventuellement la venue de Charlotte Courtois à Amman) + visite du musée de la basse ville « des arts et traditions » et un projet cirque pour les CE2 + projet ville (sortie à La Citadelle n'ayant pas pu être réalisée faute de l'autorisation de l'ambassade). Toutes les classes de la GS aux 5èmes assisteront à un spectacle d'acrobatie « Entre le Zist et le Geste » organisé par l'IFJ à Terra Santa les 5 et 6 mars dans le cadre du mois de la francophonie.

Intervention de Mme Bel : *l'Institut Français accueillera Madame Lania Ziabé auteur, compositeur, illustratrice qui sera présente dans le cadre de ce mois de la francophonie. Il y aura également des activités dédiées aux enfants.*

Les CE2 ont pu découvrir la semaine dernière la maquette de la ville d'Amman, exposée à la galerie Ras Al Ein, et profiter de l'expertise de Mme Ababsa, chercheur à l'IFPO.

Cycle 3 :

Les 3 classes se sont rendues au Jordan Museum cette semaine pour découvrir l'exposition temporaire sur les inventions conseillée par Mme Ababneh. Les 44 CM1 se rendront à Climbat pour un projet escalade qui sera prolongé par une journée en plein air avec le camp des Rangers 35JOD par élève. 50% à la charge des familles .Un projet « land art » en forêt est également envisagé en fin d'année.

Les CM2 et les 6èmes se rencontreront pour deux jours d'activités sportives et cohésion de groupe avec une nuitée à Ajloun en mai. 82JOD avec repas, activités et nuitée. 41 JOD à la charge des familles. Plusieurs visites et activités au lycée sont également programmées au troisième trimestre (projet contes et littérature, technologie et sport) illustrations des textes produits par les élèves du lycée

5. Hygiène et sécurité des élèves.

- Infirmerie

Les visites médicales obligatoires pour les GS se déroulent cette semaine avec le médecin scolaire et l'infirmière.

Questions des parents : Comment fonctionne l'infirmerie ? Certains parents ont trouvé leur document d'information sur la santé chez eux. Cela signifie que l'infirmière n'a pas toutes les informations à propos de chaque enfant. Peut-il y avoir un suivi de cela ? L'école pourrait-elle informer les parents chaque fois que leur enfant se rend chez l'infirmière (mot, mail ou téléphone) ?

Réponse : comme indiqué lors du premier conseil d'école, Mme Julia Izquierdo a pris son poste en octobre, elle partage son service entre l'école et le lycée. Le directeur rappelle qu'il appartient aux parents de retourner les documents demandés dans les délais prescrits. Il appartient également aux parents de fournir toutes les informations nécessaires à l'école et de prendre rendez-vous avec le directeur ou l'infirmière pour tout problème d'ordre médical nécessitant la mise en place d'un projet d'adaptation et d'intégration ou un protocole d'urgence.

Tout passage à l'infirmerie (hors interventions bénignes) est consigné dans un cahier et les parents sont systématiquement prévenus.

Question des parents : Quelle est la politique concernant les poux ?

Réponse : Un travail de prévention en lien avec les familles est effectué par l'infirmière. Il ne s'agit pas d'un motif d'éviction scolaire, mais les familles ignorant délibérément les conseils donnés par l'infirmière seront convoquées par la direction de l'école.

On peut faire passer des messages, mais on ne peut pas être trop intrusifs.

Question des parents : est-il possible de mettre l'accent sur les sujets tels que le respect, l'attention, l'entraide, la justice, le partage etc. Certains parents demandent à avoir un conseiller/intermédiaire, sorte de CPE à l'école. Il pourrait rencontrer les enfants une fois par semaine pour leur parler de ces sujets et bien d'autres : sécurité, hygiène, de l'importance de dormir et de manger sainement, responsabilité, honnêteté...

Réponse : ce type de poste n'existe pas dans le système français à l'école primaire. L'infirmière remplit en partie ces missions. Il semble également important que les parents gardent leurs prérogatives en matière d'éducation. D'autre part, ces notions sont toutes traitées dans le cadre des

programmes de l'Education Nationale française en Instruction morale et civique au quotidien et lors de séances dédiées

- sécurité

Les exercices de sécurité sont organisés régulièrement en collaboration avec les services de l'Ambassade de France. (1 par trimestre)

Les parents remercient le LFA pour la porte de sécurité à l'entrée qui est vraiment appréciée.

M. Gallienne signale que nous sommes classés parmi les 3 écoles les mieux sécurisées à Amman.

Question et demande des parents : *Circulation à l'extérieur: il y a un nombre constant de voitures garées n'importe où et certaines prennent la rue en sens interdit, ce qui est dangereux. L'école ne peut-elle pas demander un policier aux heures d'entrée et de sortie ? De plus pour ceux qui viennent à pied de Sweifieh, l'école peut-elle demander une passerelle afin de traverser la rue Queen Zein Al Sharaf en sécurité ?*

Réponse : *PG : Ces questions sont du ressort de la municipalité d'Amman que nous allons contacter l'Ambassade de France nous soutiendra.*

Intervention de M. Gallienne : *pour la passerelle nous ferons la demande. Pour le sens interdit et la police, il faudrait des opérations « coup de poing ».*

Aménagement pour le bus. Nous allons réfléchir aux aménagements et aux implications en termes de coût. Nous travaillons à la réorganisation de cela.

- Bus

Le LFA a recruté un coordinateur pour les bus, M. Sa'ad, qui a pris ses fonctions en janvier. Il travaille actuellement sur la réorganisation possible des circuits.

Question des parents : *il y a eu une amélioration, mais certains jours l'arrivée du bus (service porte à porte) peut être assez tardive (près de 45 minutes de retard)*

Réponse : *Nous restons tributaires de la circulation.*

- Toilettes / récréation

Question des parents : *il n'y a qu'une toilette « fille » et une toilette « garçon à l'extérieur ». Cela signifie que les enfants passent presque tout le temps de leur pause à attendre leur tour. Ils ne sont a priori pas autorisés à revenir à l'intérieur. La plupart du temps, il n'y a pas de papier / savon dans ces toilettes.*

Réponses : *Il semble difficile d'augmenter le nombre de toilettes sans passer par de gros travaux. Cette question va être transmise à l'APE pour une étude de faisabilité. Le directeur va demander à un des deux personnels de nettoyage d'être systématiquement présent pendant les récréations. Il est également possible pour les élèves d'utiliser les toilettes à chaque étage du bâtiment avant de descendre ou en remontant, l'accès aux toilettes est également possible pendant les intercours.*

Question des parents : *peut-on avoir la proposition d'une aire de jeu fermée pour les récréations en hiver ? Est-il envisageable d'utiliser la BCD pendant les récréations ?*

Réponse : *Un préau qui peut être fermé avec des rideaux et chauffé par des radiateurs a été installé l'an dernier par l'APE. La politique de l'école est de maintenir les récréations à l'extérieur afin que les élèves puissent prendre l'air, même l'hiver. Les jours de forte pluie, les horaires de récréations peuvent être décalés, ou bien les élèves restent exceptionnellement dans leurs classes. La BCD n'est pas destinée à recevoir les élèves pendant les récréations.*

6. Organisation des temps de repas.

La commission cafétéria s'est réunie début février.

Suite à l'enquête de satisfaction effectuée auprès des élèves du LFA, des ajustements dans les menus vont être faits. En complément de la diffusion sur pronote, le nouveau menu sera affiché à l'entrée de l'école, ainsi que le plat du jour en photo chaque matin.

Afin de réduire le gaspillage et les déchets plastiques, il est prévu que les repas soient servis dans de grands plats collectifs puis individuellement dans des plateaux lavables compartimentés, avec des couverts en inox. Nous sommes en attente des propositions de notre prestataire LSS.

7. Activités périscolaires.

Les parents saluent la variété de sports et activités proposées chaque jour.

De nouvelles activités seront proposées pour le 3eme trimestre au Primaire :

Mme Ghounwa Kabbani, coordinatrice des AES présente les nouvelles activités pour le troisième trimestre.

- Natation à la piscine de Business Park (CE/CM)
- Vélo (CP/CM)
- Lego Robotics (CE/CM)

A la demande des parents, quelques activités vont être ouvertes au 3eme trimestre pour les MS en complément de la garderie :

- Contes
- Ballet
- Hip-Hop
- Chant

Question des parents : Il semble que certains groupes d'enfants sont très importants : peut-on connaître le nombre d'adultes par activité et limiter le nombre d'enfants dans certains cas ?

Réponse : Pour chaque activité un animateur pour 15 élèves, à partir de 16 élèves il y a un second animateur. Pour la natation : 1 maître-nageur enseignant pour 4 élèves, et un maître-nageur hors de la piscine pour la surveillance.

Pour le Hip-Hop avec Zuka, il y a sur certains groupes 22 élèves mais encadrés de 2 profs.

Un effort particulier a été fait pour l'étude dirigée qui est encadrée cette année en partie par nos professeurs des écoles, avec un taux d'encadrement de 1 pour 7.

Question des parents : pourrait-on avoir une feuille d'information par activité avec le nom du responsable, l'objectif de l'activité, le matériel requis (guitare, raquette, vêtements sportifs), les recommandations, le nombre d'enfants maximum par groupe, le lieu et la langue.

Réponse : Le lieu et la langue de l'activité ont déjà été données lors des inscriptions du trimestre 2. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un nouveau système d'inscription via un portail parent sur Factos (gestion des AES) à partir du 15 mars pour la prochaine session d'inscription. Les activités du 3ème trimestre débuteront le 1^{er} avril. Il sera ainsi possible de paramétrer automatiquement le nombre de places maximum, d'indiquer les différentes contraintes, et les parents recevront un mail récapitulatif, ce que ne proposait pas le mode d'inscription utilisé jusque-là.

Pour le basket, nous avons fait appel à un entraîneur diplômé, ancien capitaine de l'équipe nationale Jordanienne. Cela va aider nos petits basketteurs à obtenir et apprendre les bonnes bases de ce sport. Pour l'escrime, le LFA travaille en partenariat avec la Fédération et emploie le meilleur entraîneur d'escrime en Jordanie. L'activité Hip-hop est au sommet maintenant grâce à l'entraîneur qualifié qui a été recruté.

Pour les activités de piano, guitare, ballet, kung-fu, tissu, poterie, arts créatifs, judo, échecs, archéologie, le retour des élèves et des parents est bon, le succès lors des réinscriptions en est la meilleure preuve.

Des équipes de football et de basketball du LFA vont être mises en place au troisième trimestre.

Question des parents : on n'a pas l'impression qu'il y ait une marge de progression entre le 1^{er} et 2^{ème} trimestre

Réponse : C'est un peu ce que l'on revendique c'est à dire que notre but n'est pas de nous substituer à un club. Nous sommes plutôt au départ sur un mode de découverte, sur une exploration, plutôt que sur un mode de compétition avec éventuellement l'objectif de développer des équipes au lycée. Dans certaines activités cependant, il existe des groupes de niveau (débutants/avancés).

Remarque des parents : les enfants ne sentent pas que leurs acquis sont valorisés. Y a-t-il moyen d'établir une progression ?

Réponse : Les activités extra-scolaires sont extra-scolaires et il ne faut pas perdre de vue l'objectif plaisir ; les enfants ont besoin également de se détendre, sans que ne soit mis en place sur des activités extra-scolaires un fonctionnement par objectif à atteindre. Notre professionnalisme est dirigé vers l'enseignement. L'offre de l'après-midi est un plus. Elle se diversifie, ce qui est très bien, mais ce n'est pas notre cœur de métier. Notre énergie est consacrée à ce qui se passe sur le temps scolaire.

Question des parents : Il pourrait être intéressant de faire une fois par an une petite enquête de satisfaction auprès des enfants et des parents pour contribuer à leurs améliorations. Est-ce que la constitution d'une commission serait nécessaire pour appuyer ces démarches (développement des fiches d'activités et enquêtes, analyse des résultats des enquêtes, et restitution au conseil d'école). Dans la mesure du possible le comité pourrait visiter/ observer le déroulement des activités sur place (une ou deux fois par année) ?

Réponse : Cette phase de consultation des familles a été réalisée lors de la mise en place des AES sous leur forme actuelle il y a 3 ans. Etant donné le succès actuel des AES, il ne semble pas utile à ce jour de mettre en place une enquête de satisfaction. Pour ce qui concerne le recrutement et le suivi des animateurs cela fait partie des missions de notre coordinatrice des AES, sous l'autorité de l'équipe de direction.

Remarque de M. Gallienne : faire de l'école un sanctuaire où les enfants ont leur vie propre est important. L'autonomie passe par une coupure entre leur vie à l'école et leur vie familiale. Si l'on intervient trop, on ne leur rend pas service à long terme.

Question des parents : nous avons été interpellés concernant la sécurité. Par exemple au cheval. Une maman a su trop tard que son enfant était tombé de cheval.

Réponse : La maman a été informée et reçue le jour même de l'incident et toutes les mesures de sécurité avaient été prises. D'autre part, quand on inscrit son enfant à des activités telles que l'équitation, on sait qu'il peut y avoir un risque. Il faut en être conscient.

Question des parents : Serait-il possible d'avoir plus d'activités intellectuelles comme « raconter des histoires/contes », programmation informatique, jeux de société, ... ?

Réponse : des activités de ce type ont été proposées au premier trimestre mais annulées faute d'inscrits. Notre coordinatrice propose chaque trimestre de nouvelles activités, comme ce sera le cas pour le 3ème trimestre.

Questions des parents : pourrait-on améliorer le contenu de la garderie pour les maternelles ? Ils dessinent beaucoup, ce qui est bien, mais peut-on introduire des petits moments de musique, peinture, yoga, gymnastique, jeux collectifs ?

Réponse : La garderie des maternelles doit rester une garderie, il est important que les jeunes enfants après une bonne et longue journée de classe puissent aussi prendre le temps de rêver, dessiner, jouer librement...

Intervention Mme Houte : même pour les GS, la journée est très longue

Remarque de M. Fontaine : Les parents souhaitant malgré tout que leurs tout-petits participent à d'autres activités sont libres de les y inscrire hors de l'école.

Intervention de Mme Bel : Beaucoup d'activités se déroulent à l'institut, notamment l'heure du conte. Il est possible de s'abonner à la Newsletter de l'Institut pour se tenir au courant.

Question des parents : Est-il possible d'organiser des activités ludiques en dialecte arabe dans l'après-midi comme une « activité périscolaire » pour compléter l'offre du samedi ?

Réponse : Une activité théâtre en arabe a été proposée au premier trimestre, mais annulée faute d'inscrits. Nous la proposerons à nouveau l'an prochain. Pour ce qui concerne les ateliers du samedi, ils sont organisés par l'IFJ.

8. Manifestations festives.

Les parents remercient le LFA et le comité des fêtes pour les festivités d'hiver, marché de Noël, fête de la langue arabe. Grands et petits événements sont vraiment appréciés par beaucoup de parents.

Le prochain grand rendez-vous festif sera le carnaval le 12 avril puis la kermesse/food fair/ fête de la musique le jeudi 21 juin.

9. Questions diverses (transmises au préalable au directeur du primaire).

La plupart des questions soumises par les parents a été intégré au fil de l'ordre du jour de ce conseil d'école.

Le directeur propose que le comité des fêtes se saisisse des questions relatives à la communauté scolaire et à la participation des familles. La rédaction du nouveau projet d'établissement devra également prendre en compte ces problématiques.

Comme annoncé en début de conseil, le directeur recevra les parents élus fin mars pour répondre aux questions non abordées et préparer le prochain conseil d'école qui aura lieu en juin.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 16h30.

Le directeur,
M. Fontaine

La secrétaire,
Mme Chapelet